

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2010-12-06

PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2010

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 6 décembre 2010 à 19 h 30, sous la présidence de madame Évangéline Plourde, maire.

Sont présents :

Monsieur Michel Lavoie, conseiller
Madame Liane Proulx, conseillère
Monsieur Robin Harvey, conseiller
Madame Francine Chiasson, conseillère
Monsieur Renel Gagnon, conseiller
Monsieur Alain Laliberté, conseiller

Est absent :

Monsieur Renel Gagnon, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par madame Évangéline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} novembre 2010 et des séances spéciales du 15 et du 29 novembre 2010
4. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} novembre 2010 et des séances spéciales du 15 et du 29 novembre 2010
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de novembre 2010
 - 5.2 Rapport des revenus de novembre 2010
 - 5.3 Fixation des dates des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2011

- 5.4 Rapport d'ouverture des soumissions – Conciergerie de l'édifice municipal
- 5.5 Affectation d'un montant de 5 000 \$ pour l'affichage harmonisé
- 5.6 Affectation d'un montant de 5 000 \$ pour le nettoyage du bassin n° 3
- 5.7 Acceptation du budget 2011 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie GÉANT
- 6. TRANSPORTS**
 - 6.1 Rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement des trottoirs de la municipalité
 - 6.2 Demande au ministère des Transports du Québec concernant la bonification de la Véloroute des Bleuets à l'intérieur du périmètre urbain
 - 6.3 Demande au ministère des Transports du Québec pour l'ajout d'une glissière
 - 6.4 Transport adapté Maria-Chapdelaine – Acceptation de la contribution 2011
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'octobre 2010
 - 8.2 CPTAQ – Demande de Vidéotron pour l'implantation d'une tour haubanée dans un secteur agricole
 - 8.3 CPTAQ – Orientation préliminaire concernant une demande d'inclusion de la MRC de Maria-Chapdelaine, résolution 10-186 adoptée le 5 juillet 2010
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Rapport de la Bibliothèque pour le mois de septembre
 - 9.2 Fête des bénévoles 2011
 - 9.3 Centre communautaire – Fixation du taux horaire de location des salles concernant les heures supplémentaires
 - 9.4 Réseau Biblio – Nomination du représentant de la municipalité au CRSBP
 - 9.5 Déneigement du stationnement de l'Association des sportifs
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1 Centre Plein-Vie – Fête de Noël 2010
 - 10.2 Sûreté du Québec – Brunch-bénéfice pour les maisons des jeunes du secteur
 - 10.3 Société d'Alzheimer de la Sagamie
 - 10.4 Diabète Québec
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1 Société canadienne de la Croix-Rouge – Autorisation de signature d'un protocole d'entente 2011-2013
 - 11.2 Réseau Biblio – Contribution entente spécifique sur le projet **CULTURE POUR TOUS** de janvier à juin 2011
 - 11.3 Monsieur Robert Bouchard, député de Chicoutimi–Le Fjord – Demande d'appui pour l'accès à la télévision locale dans notre région
- 12. FORMATIONS**
- 13. INVITATIONS**
- 14. CORRESPONDANCE**
 - 14.1 Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Programme de compensation tenant lieu de taxe du remboursement de la TVQ

- 14.2 Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – Exercice financier 2011
- 14.3 Hydro-Québec – Déchaussement des poteaux
- 14.4 Monsieur Denis Trottier, député du comté de Roberval – Tournée du comté de Roberval
- 14.5 Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. – Mensualités 2011
- 14.6 Service de sécurité incendie Dolbeau-Mistassini – Rapport octobre 2010
- 14.7 Conseil régional de l'environnement – Invitation à former un comité d'environnement au sein de notre municipalité
- 14.8 Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Accusé de réception de notre lettre du 9 novembre 2010
- 14.9 Le Club Ayshire Saguenay-Lac-Saint-Jean – Lettre de remerciements

15. INFORMATION

- 15.1 Fédération Québécoise des Municipalités – Mieux comprendre le budget avant de l'adopter

16. AUTRES SUJETS

- 16.1
- 16.2
- 16.3

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

10-306

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
 APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à autres sujets.

10-307

3. EXEMPTION DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2010 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 15 ET DU 29 NOVEMBRE 2010

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} novembre 2010 et des séances spéciales du 15 et du 29 novembre 2010

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
 APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} novembre 2010 et des séances spéciales du 15 et du 29 novembre 2010.

10-308

4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2010 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 15 ET DU 29 NOVEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} novembre 2010 et des séances spéciales du 15 et du 29 novembre 2010 soient et sont acceptés tels que présentés aux membres du conseil municipal d'Albanel.

Madame Liane Proulx, conseillère, demande à ce que soit discutée en comité la lettre de monsieur Berthier Gagnon.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **174 218.23 \$**, ci-après décrites, sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. **ADMINISTRATION**

10-309

5.1 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE NOVEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les comptes payés et à payer du mois de novembre 2010 soient et sont acceptés tels que présentés aux membres du conseil à savoir :

Comptes à payer	66 355.80 \$
Comptes payés	82 136.18 \$
Salaires nets et REER de novembre	25 726.25 \$
Total :	174 218.23 \$

5.2 **RAPPORT DES REVENUS DE NOVEMBRE 2010**

Le rapport des revenus pour le mois de novembre 2010 d'une somme de 41 194.35 \$ est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

10-310

5.3 FIXATION DES DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2011

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le calendrier ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30.

DATES DES SÉANCES PUBLIQUES 2011	
10 janvier	7 février
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
4 juillet	15 août
12 septembre	3 octobre
7 novembre	5 décembre

10-311

5.4 CONCIERGERIE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL – RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel est allée en appel d'offres publiques pour la conciergerie, l'ouverture et la fermeture de l'édifice municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a reçu qu'une seule proposition, en l'occurrence celle de madame Louise Fraser qui nous propose d'effectuer les travaux moyennant un coût mensuel de 550 \$ par mois;

ATTENDU QUE L'entente est valide pour 24 mois;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de madame Louise Fraser pour la conciergerie, ainsi que pour l'ouverture et la fermeture de l'édifice municipal pour une somme de 550 \$ par mois.

Cette entente débute le 1er janvier 2011 et se termine le 31 décembre 2012.

Madame Liane Proulx, conseillère, demande que soit évalué le nombre approximatif d'heures par semaine pour l'exécution de ces tâches.

10-312 **5.5** **AFFECTATION D'UN MONTANT DE 5 000 \$ POUR L'AFFICHAGE HARMONISÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel affecte un montant de 5 000 \$ pour l'affichage harmonisé.

10-313 **5.6** **AFFECTATION D'UN MONTANT DE 5 000 \$ POUR LE NETTOYAGE DU BASSIN NUMÉRO TROIS**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel affecte un montant de 5 000 \$ pour le nettoyage du bassin numéro trois.

10-314 **5.7** **ACCEPTATION DU BUDGET 2011 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE GÉANT**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte le budget de la Régie GÉANT d'une somme de 816 550 \$ et de payer notre quote-part annuelle, soit un montant de 120 571.14 \$ pour l'année 2011.

6. TRANSPORTS

10-315 **6.1** **DÉNEIGEMENT TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ – RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel est allée sur invitation pour le déneigement des trottoirs de la municipalité et le déneigement du stationnement de l'édifice municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a reçu qu'une seule proposition, en l'occurrence celle d'Excavation Propel, qui nous propose d'effectuer les travaux moyennant un taux horaire de 95 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre d'Excavation Propel concernant le déneigement des trottoirs et l'entretien hivernal de l'édifice municipal pour la saison 2010-2011. Le taux horaire est de 95 \$ plus les taxes applicables.

10-316

6.2 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC CONCERNANT LA BONIFICATION DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN

ATTENDU QUE dans le cadre de la bonification de la Véloroute des Bleuets, la MRC de Maria-Chapdelaine réalise actuellement la construction d'une piste cyclable hors route d'environ 3,3 kilomètres jusqu'à l'entrée du village d'Albanel;

ATTENDU QUE le trajet de la piste cyclable doit passer à l'intérieur du corridor routier de la municipalité d'Albanel sur la rue de l'Église, soit la Route 169 qui est gérée par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité ne peut effectuer des travaux sur la Route 169 sans l'autorisation du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité est soucieuse de la sécurité des cyclistes, des piétons et des automobilistes;

ATTENDU QUE le ministère des Transports peut intervenir avec son service technique pour proposer un trajet et gérer les accès de façon à ce que soit augmentée la sécurité;

ATTENDU QUE des discussions ont déjà eu lieu avec le ministère des Transports concernant la sécurité du corridor routier à l'intérieur de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de l'aide financière et technique du ministère des Transports pour la réalisation de ladite piste cyclable sur l'emprise du Ministère à l'intérieur de la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel est favorable à la signature d'un protocole d'entente avec le ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adresse une demande au ministère des Transports du Québec afin que ce dernier intervienne, avec son service technique pour la gestion des accès, tout en tenant compte des réalités économiques à l'intérieur du périmètre urbain;

Que le conseil entame des pourparlers avec le ministère des Transports pour qu'intervienne un protocole d'entente entre les deux partis auxquels seraient spécifiées les implications de chacun.

10-317 6.3 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LA POSE DE GLISSIÈRES DANS LE RANG CINQ

IL EST PROPOSÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel s'adresse au ministère des Transports du Québec afin d'installer des glissières de sécurité à trois endroits sur la Route 169, dans le secteur du Rang Cinq.

10-318 6.4 TRANSPORT ADAPTÉ MARIA-CHAPDELAINÉ – ACCEPTATION DE LA CONTRIBUTION 2011

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de payer une contribution de 6 851 \$ à Transport adapté Maria-Chapdelaine et s'engage à contribuer jusqu'à concurrence de 20 % des sommes requises pour l'année 2011.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2010

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2010, soit :

Un (1) permis de construction (autre) pour un total de..... 5 000 \$
Quatre (4) permis de rénovation pour un total de..... 47 000 \$
Deux recherches pour certificat de localisation

8.2 COMMISSION DE PROTECTION DES TERRITOIRES AGRICOLES DU QUÉBEC (CPTAQ) – DEMANDE DE VIDÉOTRON POUR L'IMPLANTATION D'UNE TOUR HAUBANÉE DANS UN SECTEUR AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE Vidéotron ltée doit s'adresser à la CPTAQ pour l'implantation d'une tour de télécommunications de type haubanée sur les lots 1-P et 2-P, du Rang 7, canton d'Albanel, propriété de Les Bois A.X.L. inc.;

CONSIDÉRANT QU' une entente a été conclue entre Vidéotron ltée et le propriétaire de Les Bois A.X.L. inc. pour l'implantation de ladite tour sur les lots 1-P et 2-P, du Rang Sept, canton d'Albanel;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de structures de télécommunications est soumise aux lois du Parlement du Canada et que, par conséquent, la réglementation municipale n'est pas opposable au projet soumis;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'inscrit dans les objectifs de la Loi sur les télécommunications en favorisant le développement des télécommunications au Canada, en permettant l'accès aux Canadiens dans toutes les régions à des services de télécommunication sûrs, abordables et de qualité et en permettant d'accroître l'efficacité et la compétitivité des télécommunications canadiennes;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'implantation de la tour est conforme au Code de sécurité 6 de Santé Canada;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole du lot est de O-5 et 4-5WW;

CONSIDÉRANT QUE le lot visé par la demande est plat et fait l'objet d'une plantation d'arbres conifère;

CONSIDÉRANT QUE le site choisi pour l'implantation de la tour est celui de moindres impacts sur les activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'implantation d'une tour de télécommunications ne modifiera pas l'homogénéité de la communauté agricole;

- CONSIDÉRANT QUE le projet n'est pas de nature à empêcher la consolidation des exploitations agricoles actuelles et futures;
- CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas, ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible pour l'implantation de la tour afin d'assurer la continuité et le fonctionnement adéquat du réseau de télécommunications;
- CONSIDÉRANT QUE qu'une tour de télécommunications n'est pas considérée immeuble protégé au sens du RCI de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- CONSIDÉRANT QUE pour transmettre le formulaire du demandeur à la CPTAQ, nous devons lui joindre une résolution d'appui;

IL EST PROPOSÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie la demande à la CPTAQ de Vidéotron ltée.

QUE la municipalité renonce au délai de 45 jours pour présenter leur observation ou demander une rencontre en cas d'avis préliminaire favorable de la part de la Commission de protection du territoire agricole, comme décrit à l'article 60.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., chapitre P-41.1)

8.3 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – ORIENTATION PRÉLIMINAIRE CONCERNANT UNE DEMANDE D'INCLUSION DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

La demanderesse, MRC de Maria-Chapdelaine, s'est adressée à la CPTAQ afin qu'elle ordonne l'inclusion à la zone agricole permanente, d'une partie des lots 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 et 60, Rang 4, ainsi qu'une partie des lots 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56, Rang 3, ainsi que toutes subdivisions présentes et futures et parties de lots non cadastrées, du cadastre du canton d'Albanel, de la circonscription foncière de Lac-St-Jean-Ouest, d'une superficie approximative de 308,58 hectares, en la municipalité d'Albanel.

La demande d'inclusion a été appuyée par la Municipalité d'Albanel dans la résolution 10-186 adoptée le 5 juillet 2010.

La Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être autorisée. De l'avis de la Commission, il y a lieu de permettre aux locateurs de bénéficier des programmes agricoles du MAPAQ en incluant sa bleuetière dans la zone agricole.

De plus, une autorisation permettrait à la demanderesse d'améliorer la rentabilité de son entreprise et l'inclusion recherchée favoriserait également le développement de la production de bleuets de ce milieu et aurait des effets positifs sur le développement économique de cette région. La présente autorisation est toutefois assujettie aux conditions suivantes :

1. La présente ordonnance d'inclusion ne prendra effet, conformément à l'article 69 de la Loi, qu'au moment du dépôt d'un avis de la présente décision au bureau de la publicité des droits.
2. L'avis prévu à l'article 67 de la Loi ne sera donc préparé qu'au moment du dépôt au greffe de la Commission, dans un délai de 12 mois, d'une désignation faite conformément aux articles 3036 ou 3037 du Code civil du Québec ayant pour objet les lots ou parties de lots visés par la présente décision.

À défaut par la demanderesse de produire les documents requis dans le délai imparti, la présente décision deviendra caduque.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - NOVEMBRE 2010

Le secrétaire-trésorier fait la lecture des statistiques du mois de novembre 2010 de la Bibliothèque municipale qui fait état de 617 abonnés et de 255 prêts de biens culturels.

10-320

9.2 FÊTE DES BÉNÉVOLES 2011

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise un montant de 1 200 \$ pour l'embauche d'un humoriste lors de l'activité de la fête des bénévoles qui aura lieu le 16 avril 2011.

Que ce montant soit prélevé et prévu dans le budget 2011.

10-325

10.2 SÛRETÉ DU QUÉBEC – BRUNCH-BÉNÉFICE POUR LES MAISONS DES JEUNES DU SECTEUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise une dépense de 100 \$ à titre de don pour le brunch-bénéfice organisé par la Sûreté du Québec, poste Maria-Chapdelaine. Les bénéfices sont remis aux quatre maisons des jeunes de notre secteur.

10.3 SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE LA SAGAMIE

Ce point est reporté en janvier 2011.

10.4 DIABÈTE QUÉBEC

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

10-326

10.5 SCOUTS ALBANEL ET NORMANDIN

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise une dépense de 100 \$ à titre de subvention à l'organisme Mouvement des scouts d'Albanel et de Normandin.

11. RÉSOLUTIONS

10-327

11.1 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE – AUTORISATION DE SIGNER UN PROTOCOLE D'ENTENTE 2010-2012

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Évangeline Plourde, maire, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer le protocole d'entente de service avec la Croix-Rouge pour les années 2010, 2011 et 2012.

11.2 RÉSEAU BIBLIO – CONTRIBUTION ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE PROJET CULTURE POUR TOUS DE JANVIER À JUIN 2011

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
 APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
 ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise un montant de 186.96 \$, plus les taxes, à titre de contribution – entente spécifique visant à favoriser l'accessibilité à la culture pour la période de janvier à juin 2011.

11.3 MONSIEUR ROBERT BOUCHARD, DÉPUTÉ DE CHICOUTIMI-LE FJORD – DEMANDE D'APPUI POUR L'ACCÈS À LA TÉLÉVISION LOCALE DANS NOTRE RÉGION

Cette demande est reportée.

12. FORMATIONS

13. INVITATIONS

14. CORRESPONDANCE

14.1 Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Programme de compensation tenant lieu de taxe du remboursement de la TVQ

14.2 Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – Exercice financier 2011

14.3 Hydro-Québec – Déchaussements des poteaux

14.4 Monsieur Denis Trottier, député du comté de Roberval – Tournée du comté de Roberval

14.5 Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. – Mensualités 2011

14.6 Service de sécurité incendie Dolbeau-Mistassini – Rapport d'octobre 2010

14.7 Conseil régional de l'environnement – Invitation à former un comité d'environnement au sein de notre municipalité

14.8 Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Accusé réception de notre lettre du 9 novembre

14.9 Le Club Ayshire Saguenay-Lac-Saint-Jean – Lettre de remerciements

15. INFORMATION

15.1 Fédération Québécoise des Municipalités – Mieux comprendre le budget avant de l'adopter

16. AUTRES SUJETS

16.1 TVC DOLBEAU-MISTASSINI

Madame Évangeline Plourde, maire, mentionne qu'elle est allée donner une entrevue à la télévision communautaire de Dolbeau-Mistassini et que la Municipalité pourrait faire paraître des vœux de Noël moyennant la somme de 125 \$.

Le conseil ne donne pas suite à cette offre.

10-329

16.2 LOCATION DE CONTENEURS – ARBRES DE NOËL

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLÈRE,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel procède à la location de deux conteneurs pour récupérer les arbres de Noël et que ces conteneurs soient localisés dans le stationnement du Centre communautaire et dans le stationnement de l'ancien dépanneur l'Arc-en-ciel.

Le directeur général a déjà obtenu les autorisations nécessaires.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Dave Plourde demande au conseil où en sont les démarches concernant notre projet de complexe récréo-sportif.

10-330

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,

Que la séance soit et est levée à 20 h 58.

Fait et passé à Albanel ce sixième jour de décembre 2010.

ÉVANGÉLINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général